

AUTOMNE 2019

Plan de cours

COURS : **FLAG-FOOTBALL**

PROGRAMME : **Tous les programmes - formation générale commune**

DISCIPLINE : **109 Éducation physique- ensemble 2**

Pondération : | Théorie : 0 | Pratique : 2 | Étude personnelle : 1

Préalable : aucun

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE	BUREAU	☎ poste	✉ courriel ou site web
Vincent Davoli	E-09	6825	vincent.davoli@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDONNATEUR DU DÉPARTEMENT	BUREAU	☎ poste	✉ courriel
Martin Choquette	AR-2	6774	martin.choquette@cegepmontpetit.ca
Émilie Charbonneau	AR-2	6209	emilie.charbonneau@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT¹

1. PRÉSENTATION DU COURS DE FLAG-FOOTBALL

Ce cours n'est préalable à aucun cours et n'a pas de prérequis. (Préparatoire à 109-103-MQ) **En tout → 3 ensembles**

Les cours offerts en éducation physique sont partagés en trois ensembles. Pour obtenir les trois unités en éducation physique, l'étudiant devra réussir un cours de chaque ensemble. Il n'y a pas de préalable aux cours des ensembles 1 et 2. Par contre, la réussite des deux premiers ensembles est préalable à l'ensemble 3. Les trois ensembles en éducation physique poursuivent le développement d'un mode de vie sain et actif amorcé au secondaire en amenant l'élève à prendre les moyens nécessaires pour assurer le maintien ou l'amélioration de sa condition physique tout au long de sa vie. Ces trois ensembles sont conçus en une séquence d'apprentissage. Ils sont élaborés en continuité, de manière que les acquis théoriques et pratiques des deux premiers soient réinvestis dans le troisième.

Ensemble 2 : Il concerne le processus d'amélioration de l'efficacité dans la pratique d'une activité physique, par l'intermédiaire d'une démarche de planification et d'application par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression ou de plein air. L'élève doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs, expérimenter une démarche visant l'amélioration de ses habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes et intégrer les progrès réalisés. Il développe un sentiment de compétence et d'efficacité dans l'apprentissage qu'il aborde avec confiance et plaisir.

2. OBJECTIF MINISTERIEL

4EP1 AMÉLIORER SON EFFICACITÉ LORS DE LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE.

3. OBJECTIF TERMINAL DE COURS

Le cours flag-football est un laboratoire présentant un ensemble de situations et d'activités (éducatifs, exercices, jeux, observations, capsules théoriques, retour en situation) devant aider le participant à identifier ses besoins d'apprentissage, à se fixer des objectifs, à choisir les moyens pour les atteindre et à en mesurer l'atteinte dans la perspective d'une participation stimulante et valorisante.

4. ORIENTATION PÉDAGOGIQUE

Renseignements liés à la pondération (0-2-1)

0 → temps hebdomadaire consacré aux apprentissages théoriques

2 → temps hebdomadaire consacré à la pratique d'activités physiques

1 → temps hebdomadaire consacré au travail personnel

Formule du cours

Cours de 30 heures réparties sur 10 semaines à raison de 3 heures par semaine et auxquelles s'ajoutent 15 heures de travail personnel hors cours à raison d'environ une heure par semaine.

La démarche proposée permettra à l'étudiant de développer progressivement une juste perception des habiletés et des attitudes requises par l'activité de même qu'une juste perception de ses besoins d'apprentissage. En plus de développer son efficacité et son aisance dans la pratique du flag-football, le participant acquiert une méthode, des outils et des attitudes qui lui permettent d'intervenir de manière organisée et efficace sur l'amélioration de ses habiletés et sur toute situation d'apprentissage dans laquelle il peut vouloir s'engager.

¹ L'usage épïcène du masculin dans ce texte est une forme neutre. Il ne vise qu'une meilleure lisibilité du texte et ne comporte aucun caractère discriminatoire à l'égard des personnes de sexe féminin.

5. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Pour plus d'information sur les cours d'éducation physique au collégial, veuillez-vous référer au site web du département d'éducation physique :

<http://education-physique.cegepmontpetit.ca/professeurs/>

L'éducation physique et la formation générale

Avec les autres disciplines de la formation générale, l'éducation physique contribue au développement des habiletés, des connaissances et des attitudes nécessaires pour s'intégrer à la société comme individu lucide, responsable et actif. Elle contribue à divers degrés aux buts de la formation générale :

- ◆ La capacité de développer une pensée autonome et critique sur son mode de vie et sa santé
- ◆ La conscience de ses responsabilités envers soi et les autres
- ◆ L'application des savoirs à l'analyse de situations et à la détermination de l'action
- ◆ La prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé
- ◆ La conceptualisation
- ◆ L'analyse et la synthèse
- ◆ La maîtrise de méthode de travail
- ◆ Le développement de l'autonomie
- ◆ Maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation

Particularité des cours d'éducation physique au collège Édouard-Montpetit

Les cours d'éducation physique ne comblent pas les besoins d'activité physique de l'étudiant. Afin de mieux performer à l'école et pour favoriser le développement des compétences en éducation physique, il est fortement suggéré aux étudiants de rechercher dès leur entrée au collège des façons d'être régulièrement actif en dehors de ses cours d'éducation physique.

Afin de contrer les effets dévastateurs de la sédentarité, tous les cours comportent de façon régulière une activité ou une routine d'exercices exigeant un effort soutenu et vigoureux avec un accent particulier sur le développement de la composante cardiovasculaire que l'étudiant est aussi invité à prendre en charge dans sa pratique hors cours. **Au terme de l'ensemble 3, donc à la fin de sa démarche en éducation physique au collégial, l'étudiant devra démontrer une condition physique cardiovasculaire lui permettant d'atteindre le seuil de réussite lors d'un test représentatif.**

6. PLANIFICATION DU COURS

Projet 1 : Planifier et appliquer une démarche d'apprentissage structurée

Objectifs, durée	Stratégie (méthode, contenu)	Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel)	Évaluation (mode, modalités, pondération, échéance)
Évaluer sa situation au départ et élaborer des objectifs personnels en lien avec les besoins d'apprentissage à court terme et les gains d'efficacité souhaités à long terme. Cet objectif vise l'atteinte de la compétence qui cible l'amélioration de l'efficacité.	<p>Utilisation d'outils tels que la fiche technique à partir de laquelle le participant peut identifier ses forces et ses faiblesses, donc les éléments qui doivent être améliorés pour obtenir des gains d'efficacité.</p> <p>Dans le travail (Diagnostic et prescription) l'étudiant évalue ses forces et ses faiblesses, puis élabore des objectifs et des moyens d'atteindre ceux-ci.</p> <p>Contenu étudié :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthode de formulation d'objectifs • Gestes techniques : Lancés et attrapés du ballon ; déplacements offensifs ainsi que le « déflagage. » • Manœuvre de base • Stratégie de base 	<p>Identification des besoins d'apprentissage (les aspects de l'activité qui nécessitent le plus d'amélioration).</p> <p>Formulation d'objectifs personnels en lien avec les besoins d'apprentissage, les capacités et aptitudes (avec l'aide du professeur).</p> <p>Mention des moyens pour atteindre les objectifs (hypothèse de travail).</p> <p><u>Critères d'évaluation</u> L'étudiant formule l'objectif, indique le moyen pour l'atteindre. Les critères de réussite sont balisés par le professeur.</p> <p>Ex. Le critère de réussite est le résultat d'une action (mesurable ou observable) qui témoigne de l'atteinte de l'objectif</p>	Compléter les sections appropriées de son cahier d'apprentissage	<p>Diagnostic et prescription</p> <p>Remise cours #3 À faire à la maison.</p> <p style="text-align: right;">15 points</p>
Évaluer divers aspects techniques et généraux en lien avec les objectifs.	Auto-évaluation de l'ensemble des aspects du cours favorisant la mise en place d'un climat de classe propice aux apprentissages.	L'étudiant démontre une capacité de reconnaître ses points forts et ses points à améliorer autant au niveau technique que global.		<p>Fiche technique Semaines 2, 5 et 9. En classe.</p> <p style="text-align: right;">10 points</p>
				<p><u>Total:</u></p> <p style="text-align: right;"><u>25 points</u></p>

6. PLANIFICATION DU COURS (SUITE)

Projet 2 : Appliquer les règles du flag-football

Objectifs, durée	Stratégie (méthode, contenu)	Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel)	Évaluation (mode, modalités, pondération, échéance)
Ce projet vise l'évaluation des connaissances de l'étudiant afin d'atteindre une pratique sécuritaire et efficace du flag-football.	Examen théorique 1 : règles de base	Connaissance et compréhension des règles et stratégies du flag-football.	Études personnelles et participation active au cours. Utilisation des outils de révision.	Cours #5 En classe 10 points
	Examen théorique #2 : règles et stratégies			Cours #9 En classe 10 points
	Examen vidéo : infractions			Cours #9 En classe 5 points
				Total : <u>25 points</u>

Projet 3 : Améliorer l'efficacité de certains lancers, attrapés ; des déplacements offensifs ainsi que du « déflagage ».

Objectifs, durée	Stratégie (méthode, contenu)	Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel)	Évaluation (mode, modalités, pondération, échéance)
Améliorer l'efficacité des lancers, des attrapés, des déplacements offensifs ainsi que du « déflagage ».	L'ensemble de la démarche (le travail dans le cahier synthèse et les ateliers pratiques en classe) amène le participant à améliorer sensiblement ses habiletés techniques	L'étudiant démontre son efficacité lorsqu'on mesure ses résultats au test d'habileté selon les critères établis par le professeur selon son niveau d'habileté initial. La note est attribuée selon le meilleur résultat obtenu pour chacun des trois tests. Les critères sont définis dans le cahier d'apprentissage.	Pratique hors cours suggérée	Évaluation pratique des lancers, attrapés, des déplacements offensifs ainsi que du « déflagage ». Test initial → cours 1 et 2 Test final → cours 7-8 <u>20 points</u> Total des points pour ce projet : 20 points

6. PLANIFICATION DU COURS (SUITE)

Projet 4 : Maîtriser les techniques et les stratégies complexes exigées par l'activité

Objectifs, durée	Stratégie (méthode, contenu)	Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel)	Évaluation (mode, modalités, pondération, échéance)
Améliorer les attitudes et les habiletés de coopération et de communication nécessaires à l'application efficace des systèmes collectifs d'attaque, de défense.	En situation de jeu l'étudiant est mis en situation d'exécuter des manœuvres individuelles et des tâches collectives nécessitant la coopération et de la communication efficace. Observation en situation de jeu.	L'étudiant démontre un certain degré d'efficacité, selon son niveau de jeu, à utiliser des manœuvres individuelles et à contribuer aux situations collectives offensives et défensives.	Le travail effectué dans le document aura permis au participant de réaliser certains apprentissages essentiels à une implication efficace dans l'exécution de tâches collectives complexes.	Évaluation par observation des étudiants en situation de jeu par le professeur Formatif → cours 4-5-6- Sommatif → cours 8-9-10 Manœuvres individuelles 15 points Situations collectives Rôle respecté et communication. 15 points Total des points pour ce projet : 30 points

7. SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Objectif d'apprentissage	Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Projet 1	Diagnostic et prescription	Individuel, à la maison	Cours 3	15 points
	Fiche technique	En classe	Cours 2, 5, 9	10 points
Projet 2	Examen théorique 1 (objectif et courtes réponses)	En classe	Cours 4	10 points
	Examen vidéo sur les infractions	En classe	Cours 9	5 points
	Examen théorique 2 (objectif et courtes réponses)	En classe	Cours 9	10 points
Projet 3	Évaluation des lancers, des attrapés ; des déplacements offensifs et du « déflagage ».	Test individuel en classe	Cours 7 et 8	20 points
Projet 4	Évaluation de l'efficacité en jeu. (obs. par le prof.)	En jeu: individuellement et collectivement.	Cours 9-10 Cours 9-10	30 points
				Total : 100

Le **seuil de réussite** de ce cours est de **60 %** basé sur le total des notes accumulées dans tous les examens sommatifs. Cette note minimale est accordée si l'étudiant a démontré qu'il a atteint les objectifs d'apprentissage du cours aux seuils fixés. (PIEA, article 6.5.2.1.)

** Les critères d'évaluation seront présentés par écrit au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative*

8. MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

Matériel obligatoire : Vêtements de sport en fonction de la température, porte-document (pochette) en plastique, crayons, sac de plastique pour ranger vos effets personnels en cas de pluie (ou grand sac de poubelle).

9. CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

1. Note de passage

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

2. Présence aux évaluations sommatives

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

Toute absence non motivée pour des raisons graves (maladie, décès, événement de force majeure, etc.) à une activité d'évaluation sommative peut entraîner la note zéro (0) pour la dite activité. Des pièces justificatives peuvent être exigées. Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par l'enseignant, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre l'enseignant et l'étudiant (PIEA 6.2.5.1).

3. Remise des travaux

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les pénalités entraînées par les retards sont établies selon les règles départementales (PIEA, article 5.2.5.2).

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et aux moments fixés.

La pénalité pour le travail remis en retard est de 10% de la valeur du travail par jour ouvrable de retard pour tout travail valant au moins 10% de la note finale. Lorsqu'il s'agit de fiches d'activités hebdomadaires, la perte sera de 1 point par jour de retard.

4. Présentation matérielle des travaux

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles sous la rubrique « Méthodologie » des centres de documentation du Cégep. Voici l'adresse : CRD du campus de Longueuil ou CRD de l'ÉNA (même lien pour les deux campus) : www.cegepmontpetit.ca/normes.

Les pénalités départementales concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) : Ceux-ci se verront traités comme des travaux remis en retard tant qu'ils ne seront pas conformes.

5. Plagiat

Tout manquement à l'honnêteté intellectuelle, de même que toute tentative de collaboration à une telle action entraînent la note «0» (zéro) pour l'examen, le travail ou l'activité d'évaluation en cause. Dans ce cas, le professeur en fait un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmet à la Direction des études (PIEA, 5.6.1).

6. Révision de notes

L'étudiant qui s'estime lésé dans l'évaluation de son travail ou examen peut demander la révision de sa note en cours de session ou la révision de sa note finale conformément aux dispositions de l'article 5.6.2 de la PIEA.

10- Qualité de la langue française

L'étudiant doit présenter ses travaux en un français correct. Il s'agit d'une exigence de forme qui autorise le professeur à refuser un travail ou à en retarder l'acceptation jusqu'à ce qu'elle soit satisfaite (PIÉA 6.3.1). Le retard à remettre le travail dans un français correct est alors soumis à la pénalité prévue pour cette éventualité.

Grille de correction du français		
Excellent	<ul style="list-style-type: none">- Les idées sont claires. Le propos est cohérent.- Très bon emploi du vocabulaire relié à la discipline.- En général, respect du code orthographique et grammatical (peu ou pas de fautes).	10/10
Moyen	<ul style="list-style-type: none">- Les idées sont relativement claires. Le propos est généralement cohérent.- La plupart du temps, le choix du vocabulaire relié à la discipline est judicieux.- Le texte comporte un certain nombre de fautes de grammaire ou d'orthographe.	6/10
Faible	<ul style="list-style-type: none">- Le texte est difficile à comprendre ; le contenu en est affecté.- Mauvais emploi du vocabulaire relié à la discipline.- Le texte présente trop de fautes de grammaire ou d'orthographe.	0/10

Correction à caractère déductive. (100%- 10%.)

L'étudiant n'a pas la possibilité de corriger ses fautes pour récupérer ses points perdus pour la qualité de la langue française.

Centre de valorisation et d'amélioration du cégep Édouard-Montpetit :

<http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/centres-de-references/le-francais-s-affiche>

11- Centre de services adaptés (CSA)

« Si votre participation à la vie collégiale est compromise et que des mesures adaptées s'imposent (adaptation physique, mesures adaptées pour les examens, stratégies d'apprentissage, etc.), vous pouvez alors faire connaître votre situation au Centre de services adaptés (CSA) le plus tôt possible : »

	Campus Longueuil	Campus Longueuil
Local :	D-0240	B-157
Par téléphone :	450-679-2631	450-678-3561
En ligne :	servicesadaptés@cegepmontpetit.ca	

12. RÈGLES DÉPARTEMENTALES POUR L'ENSEMBLE DES COURS EN ÉDUCATION PHYSIQUE

a. Présence au cours

La présence au cours est obligatoire.

Toute absence est portée au dossier de l'étudiant. Dans tous les cas, il ne s'agit pas d'une autorisation de congé mais d'une mesure qui reconnaît à l'étudiant un droit limité à s'absenter. La présence au cours ne peut être comptabilisée si l'étudiant est présent mais n'est pas en mesure de participer activement au cours.

L'étudiant ne peut pas cumuler plus de 4 heures d'absences, à partir d'une 5ième heure d'absence l'étudiant est exclu du cours.

Si l'étudiant est en mesure de justifier sa 5ième heure d'absence par une raison grave (décès, maladie, cas de force majeure), il devra reprendre cette absence. Un étudiant peut se prévaloir de cette mesure une seule fois.

b. Reprise

L'absence est effacée du dossier de l'étudiant lorsque celui-ci reprend un cours manqué selon les conditions et les modalités précisées par le professeur.

Le professeur favorise le rattrapage quand cela est possible.

c. Retard

Les retards s'accumulent avec les heures d'absences

Un retard est comptabilisé comme une heure d'absence

Le professeur se réserve le droit de refuser l'accès au cours.

Un retard est comptabilisé dès le début de la période si l'étudiant n'est pas présent.

d. Départs hâtifs

L'étudiant doit assister au cours jusqu'à la fin pour que sa présence soit enregistrée.

13. MODALITÉ DE PARTICIPATION AU COURS

Il est demandé à l'étudiant de s'impliquer activement dans la démarche du cours en donnant à sa participation une allure dynamique et enthousiaste.

L'étudiant doit établir une communication positive et respectueuse avec le professeur et les autres participants de son groupe, à défaut de quoi, il lui sera demandé de changer son langage ou son comportement sinon il devra quitter le cours.

Le professeur peut refuser l'accès au cours à un étudiant qui ne dispose pas de la tenue adéquate ou du matériel requis tel qu'indiqué au plan de cours.

Un étudiant invité par son professeur à quitter le local doit récupérer ses effets et sortir tout de suite.

Précisions sur l'engagement de l'étudiant dans l'activité d'apprentissage :

L'étudiant est ponctuel. Il se présente un peu à l'avance, en tenue adéquate et avec le matériel exigé.

Il applique les règles du savoir-vivre dans ses rapports avec les autres.

Il contribue au déroulement sécuritaire de l'activité.

Il contribue à la mise en place d'une ambiance de travail efficace, sérieuse, détendue et agréable.

Il applique les consignes relatives à l'exécution des tests et des exercices de façon rigoureuse.

Il enregistre méthodiquement les observations demandées sur les fiches

Il rencontre son professeur dans les périodes de disponibilité indiquées pour toute question ayant rapport avec le cours.

Un comportement démontrant un niveau ***d'engagement inacceptable*** (pour sa sécurité et celles des autres) ou ***insuffisant*** (au niveau participation) pourra être une cause de renvoi du cours et de refus d'accès par la suite. Un échec sera alors mentionné au bulletin de l'étudiant.

Le tournoi de fin de session (évaluation en jeu) peut avoir lieu à une date autre que celle habituellement dédiée au groupe afin de favoriser la tenue d'une compétition interclasse. La date, s'il y a lieu, sera indiquée à l'étudiant en cours de session.

Tenue vestimentaire obligatoire :

Vêtements adaptés pour le sport (short ou pantalon de sport long ***sans poches***, t-shirt ou chandail de sport à manches longues). Souliers de course ou à crampons (pas de crampons de métal). Pour des raisons de sécurité les bijoux sont interdits.

14. POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA), la Politique institutionnelle de la langue française (PILF), la Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence (PPMÉTEHV), les Conditions d'admission et cheminement scolaire, la Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

15. CALENDRIER DE TRAVAIL

1	22 août	Plan de cours, règles de fonctionnement, évaluation de la situation de départ, formation des équipes	
2	29 août	Évaluation des lancers, attrapées et déflagage Gestes techniques : Lancers et attrapés (tracés simples) Jeu dirigé.	
3	12 sept.	REMISE DIAGNOSTIC ET PRESCRIPTION Gestes techniques : Lancers et attrapés (tracés complexes). Déplacements défensifs et « déflagage ». Initiation aux défensives collectives. Jeu dirigé.	<u>15 points</u>
4	19 sept.	Perfectionnement des 3 gestes techniques évalués. Explications sur les stratégies offensives et défensives Jeu dirigé.	
5	26 sept.	EXAMEN THÉORIQUE Règlements. Gestes techniques : Lancers et attrapés (suite). « Déflagage ». Défensives collectives (suite). Jeu dirigé	<u>10 points</u>
6	3 oct.	Perfectionnement des 3 gestes techniques évalués. Explications : « Les unités spéciales. » Jeu dirigé	
7	10 oct.	Évaluation sur les 3 gestes techniques (Lancers, attrapés et « déflagage ») Jeu dirigé	<u>20 points</u>
8	24 oct.	Évaluation en jeu Tournoi interclasse	<u>30 points</u>
9	31 oct.	Évaluation en jeu Tournoi interclasse	
10	7 nov.	EXAMEN THÉORIQUE : Les techniques et les stratégies. Examen vidéo. Évaluation gestes techniques (SUITE).	<u>10 points</u> <u>5 points</u> <u>30 points (suite)</u>

*** Compléter la fiche d'apprentissage aux moments indiqués sur cette dernière

10 points